

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

N° 2024.13

Objet :
Adoption du Budget Primitif 2024 du CCAS

Affiché le :

Votes : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 18 mars, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Madame ARNAUD-DELOY ;

ETAIENT PRESENTS :

Véronique ARNAUD-DELOY, Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Hervé DOMINIAK, Céline RIGOUARD, Michèle MAMBERT

ABSENTS EXCUSES :

Gaëlle LETTERON (procuration donnée à Gaël BELLEC), Isabelle TAILLIER, Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER)

ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOET, Directrice du CCAS.

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°49/2021 par laquelle le Conseil d'Administration a voté la mise en place de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil d'Administration du 21 Février 2024 ;

Le budget primitif proposé s'élève à 1 171 077, 54 euros qui se répartissent comme suit :

- Section de fonctionnement 1 115 300,00 euros
- Section d'investissement 55 777,54 euros

CCAS - Balance Budget Primitif 2024

Dépenses		Recettes	
Chap.	Libellé Chapitre	BP2024	Libellé Chapitre
011	Charges à caractère général	87 080,00 €	Atténuation de charges
012	Charges de personnel et frais assimilés	976 600,00 €	Produits des services,
65	Autres charges de gestion courante	41 350,00 €	Impôts et taxes
014	Atténuations de produits	- €	Dotations et participations
	Total des dépenses de gestion courante	1 805 030,00 €	Total des recettes de gestion courante
66	Charges financières	- €	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	200,00 €	Produits exceptionnels
68	Dotations aux provisions	- €	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	200,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 070,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 070,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement
			Résultat de fonctionnement reporté
	Total des dépenses de fonctionnement	1 815 100,00 €	Total des recettes de fonctionnement
			1 115 100,00 €
Investissement			
Chap.	Libellé Chapitre	BP2024	Libellé Chapitre
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	Subventions reçues
204	Subventions d'investissement versées	- €	Emprunts et dettes assimilées
21	Immobilisations corporelles (*)	54 777,54 €	
	Total des dépenses d'équipement	57 777,54 €	Total des recettes d'équipement
10	Dotations diverses	- €	Autres dotations
	Total des dépenses financières	- €	Total des recettes financières
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	Opérations d'ordre de transfert entre sections
041	Opérations patrimoniales	- €	Opérations patrimoniales
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	- €	Total des recettes d'ordre d'investissement
001	reprise du résultat N-1 (excédit)	- €	reprise du résultat N-1 (excédit)
	Total des dépenses d'investissement	- €	Total des recettes d'investissement
			1 115 100,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT
OÙ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ

Vote, par chapitre le budget primitif 2024 du CCAS d'Apt qui s'équilibre comme ci-dessus ;

Approuve le document budgétaire ci-annexé ;

Autorise Madame la Présidente, ou son représentant légal à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
LE VICE-PRÉSIDENT



Patrick ESPITALIER.